

**Pré-requis :**

- ✓ Maîtrise du français

**Profil :**

Chef de projet, Chargé d'affaires, Ingénieur et Responsable des différents services tels que la fabrication, le bureau d'études, les méthodes, la qualification, la qualité, les achats, le commerce, et les ressources humaines.

**Description :**

Analyse de l'arrêté du 07/02/2012 et de son impact sur les activités d'étude, d'approvisionnement et de fabrication réalisées sur des Eléments Importants pour la protection (EIP).

**Objectifs pédagogiques :**

- Être capable d'appréhender la logique de l'Arrêté du 07/02/2012,
- Être capable de dessiner les contours des Activités Importantes pour la protection (AIP),
- Être capable de définir une liste d'AIP en y associant les outils nécessaires,
- Être capable d'identifier exactement les documents qualité associés à l'Arrêté du 07/02/2012,
- Être capable de déterminer les exigences pour construire un SMQ cohérent avec l'arrêté du 07/02/2012.



2 jours



Dans notre salle  
de formation ou  
dans vos locaux



Max. 12 personnes

1<sup>ER</sup> JOUR2<sup>ÈME</sup> JOUR

MATIN

- Historique et contexte nucléaire
- Fonctionnement d'un Réacteur à Eau Pressurisé (REP)
- Textes réglementaires français

- Retransmission des exigences aux fournisseurs
- Exercice d'identification des AIP sur un matériel
- Surveillance de votre client

APRÈS-MIDI

- Démonstration de sûreté d'une INB
- Classements de sûreté et exigences associées
- Présentation des AIP
- Exercice pratique sur une AIP

- Autres obligations des exploitants d'INB
- Répercussion sur votre organisation
- Évaluation des acquis par un QCM